



DEAUVILLE YACHT CLUB



ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE TYPE HABITABLES

SOLO DEAUVILLE
Comptant pour le TROPHEE SOLO VOILES OCEANES
Le 8 avril 2017
Autorité Organisatrice
Deauville Yacht Club

La mention (DP) dans une règle des Instructions de Course signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

- 1.1 La régata sera régie par les règles telles que définies dans **Règles de course à la voile**

2. AVIS AUX CONCURRENTS

Emplacement du tableau officiel d'informations : **Club House du Deauville Yacht Club**

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Emplacement du mât de pavillons : **Terrasse du club House du Deauville Yacht Club**
4.2 Délai entre l'amené de l'Aperçu et le signal d'avertissement : **60 mn**

5. PROGRAMME DES COURSES

- 5.1 Les courses sont prévues selon le programme suivant :

	8 avril 2017
Ouverture du Club	10h00
Briefing	11h30
Fermeture des portes	12h54
Signal d'avertissement de la première course du jour aux environs de la Trouville SW	13h30
Pleine Mer	9h44 / 22h10
Coefficient	71
Ouverture des portes	19h42

- 5.3 Aucun signal d'avertissement ne sera donné 2 heures avant l'ouverture des portes.

6. PAVILLONS DE CLASSE

L'**identification des bateaux concurrents** sur la course est définie comme suit : **pavillon C**

7. ZONE DE COURSE

L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

8. LES PARCOURS

- 8.1 Parcours Côtier : ils seront décidés et décrits lors du briefing.

- 8.3 Cas des parcours côtiers:

L'envoi du pavillon "D" sur le bateau Comité signifie qu'il existe une bouée de dégagement. Dans ce cas, la bouée de dégagement sera une bouée conique jaune.

L'absence du pavillon "D" signifie qu'il n'existe pas de bouée de dégagement.

Le pavillon VERT hissé signifie que la bouée de dégagement est à contourner et à laisser à TRIBORD.

L'absence du pavillon VERT signifie que la bouée de dégagement est à contourner et à laisser à BABORD.

Ceci modifie « Signaux de Course ».



DEAUVILLE YACHT CLUB



9. MARQUES

9.1 Marques de parcours : **Parcours Côtiers** : Si bouée de dégagement : Bouée conique jaune
Pour les autres marques, voir annexe

9.3 **MARQUE DE DEPART : Entre la Bouée conique orange et le bateau comité**

9.4 **MARQUE D'ARRIVEE : Parcours côtier : Entre la Trouville SW et le bateau comité**

11. LE DEPART

11.1 La ligne matérialisée, par le mât qui porte un pavillon orange sur le Bateau Comité à son extrémité tribord et le côté parcours de la bouée conique orange à l'extrémité bâbord de la ligne.

La zone de départ pour tous les concurrents sera située sous le vent de la marque Trouville Sud-Ouest

Le départ de la course sera donné en application de la RCV 26, avec le signal d'avertissement envoyé 5 minutes avant le signal de départ.

Signal d'avertissement (envoi)	Pavillon « DYC »	5 minutes
Signal préparatoire (envoi)	Pavillon P ou I ou Z ou U ou Noir	4 minutes
Signal préparatoire (affalé)	Pavillon P ou I ou Z ou U ou Noir	1 minute
Signal d'avertissement (affalé)	Pavillon « DYC »	0 minute

11.3 Délai pour prendre le départ après le signal de départ : **10 mn.**

11.5 Les rappels individuels pourront être annoncés à la VHF sur le canal de course, mais pas moins de une minute après son signal de départ. L'échec de la transmission ou le fait de ne pas le faire au bon moment ne pourra pas constituer un motif de réparation. Ceci modifie la règle 62.1

13. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau comité et le côté parcours de la marque d'arrivée.

15. TEMPS LIMITES

15.2 Temps limites pour finir :

DATE	FERMETURE de la LIGNE d'ARRIVEE
08 /04	19h30

16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

16.1 Emplacement du secrétariat du jury : **Secrétariat du Deauville Yacht Club**

16.2 Heure limite de dépôt des réclamations : **20h30.**

En l'absence de jury sur place, une date ultérieure de réunion sera déterminée entre les parties.

16.3 Emplacement du local du jury : **Bureau du secrétariat du Deauville Yacht Club**

17. CLASSEMENT

17.1 Nombre de courses à valider pour constituer une série : **1**

Application du barème temps sur temps du guide Osiris Habitable.

Seul le classement scratch compte pour le trophée Voiles Océanes.

18. REGLES DE SECURITE

18.1 Modalités du contrôle à la sortie :

- **Les bateaux venant de Deauville : feuille d'émargement à signer au Deauville Yacht Club,**
- **Les bateaux extérieurs à Deauville devront signaler leur présence et leur intention de courir en se présentant au Bateau Comité ou en le contactant par VHF (canal 06). DNS en cas de non-respect de cette clause, le bateau pourra recevoir une pénalité à discrétion du Jury (DP).**



DEAUVILLE YACHT CLUB



18.2 Modalités du contrôle au retour :

- pour les bateaux **qui rentrent à Deauville** : feuille d'émargement à signer au Deauville Yacht Club.
 - pour les bateaux **extérieurs à Deauville** : ils devront signaler leur départ vers un autre port en se présentant au Bateau Comité ou en le contactant par VHF (canal 06). Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au Comité de course aussitôt que possible. (DP).
- En cas de non-respect de cette clause, le bateau pourra recevoir une pénalité à discrétion du Jury (DP).

18.3 Canal VHF : 06

- ## 18.5 Le port du gilet de sauvetage, à tout moment sur l'eau, est obligatoire.
- Le non respect de cette disposition entrainera la disqualification automatique, sans instruction, pour la course la plus proche.
- En cas de non-respect de cette clause, le bateau pourra recevoir une pénalité à discrétion du Jury (DP).

28. PRIX

Proclamation des résultats pendant le dîner le **SAMEDI 8 avril 2017** dans les Salons du Deauville yacht club
Prix du repas : **18 euros (boissons non comprises).**

29 DECHARGES DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

30 ASSURANCE

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture Minimale d'un montant de 1.500.000 € par incident, ou son équivalent.

ARBITRES DESIGNES :

Nom du président du comité de course : **Didier LEGRIX**

Nom du président du jury : **François CATHERINE**

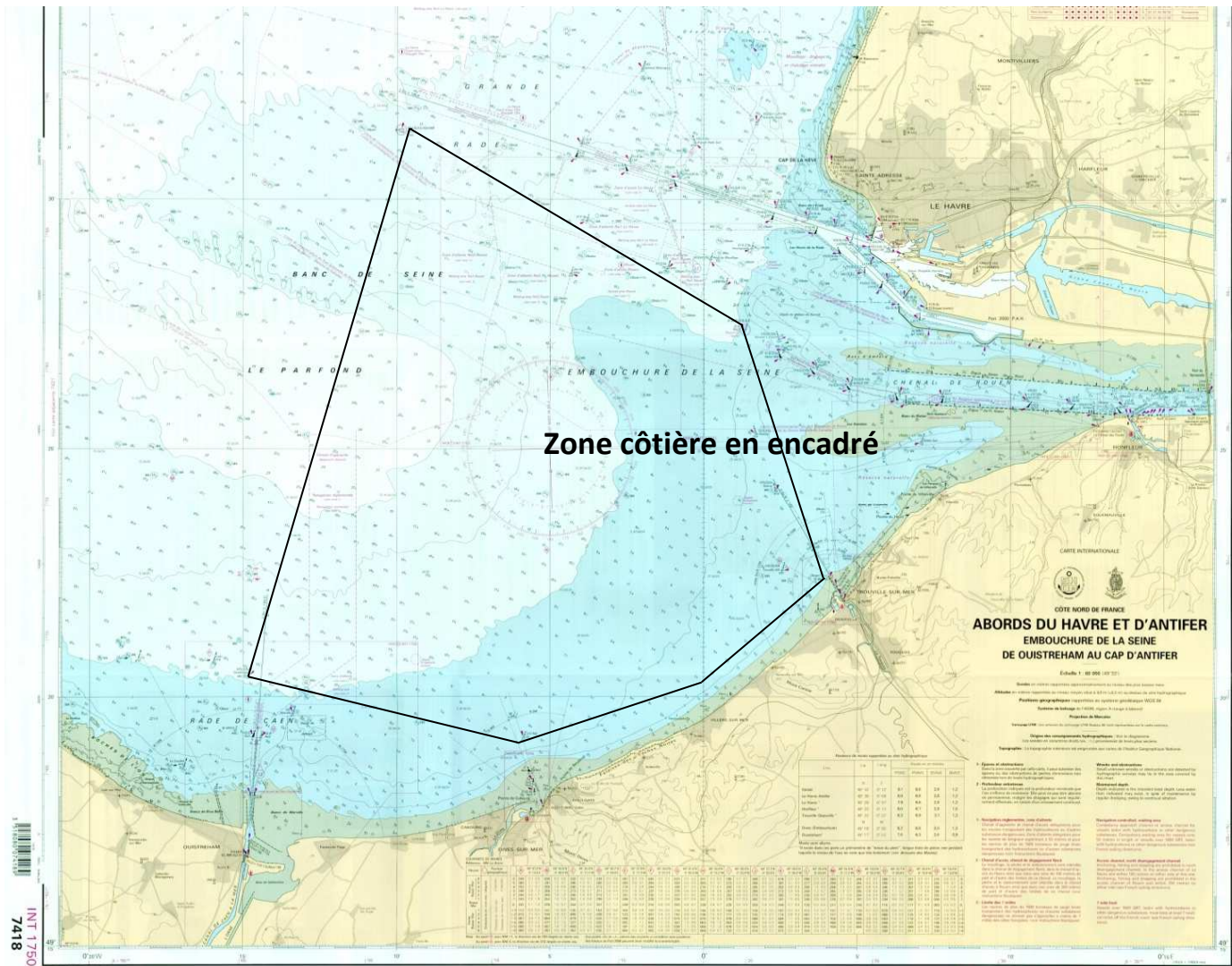


DEAUVILLE YACHT CLUB



ANNEXE 1 « ZONES DE COURSE »

Les bateaux quelques soient les classes devront impérativement rester dans la partie sud du chenal de Rouen (dont la première marque est Ratier Nord Ouest)



ZONE DE PARCOURS

LHA	49°31,4 N	00°09,8 W
Oustréham	49°20,500 N	00°14,7 W
DI	49°19,2 N	00°05,8 W
Deauville	49°22'400 N	00°04'100 E
RP	49°28'700 N	00°01'100 W



DEAUVILLE YACHT CLUB



TROPHEE SOLO VOILES OCEANES 2017

PARCOURS N°1

18 miles	
Départ	
TROUVILLE S.W	A contourner et laisser à Babord
RATELET	A contourner et laisser à Babord
RNA	A contourner et laisser à Babord
RATELET	A contourner et laisser à tribord
MARQUE ORANGE (départ)	A contourner et laisser à Babord
ARRIVEE entre Trouville SW et Bateau Comité	

PARCOURS N°2

24 miles	
Départ	
TROUVILLE S.W	A contourner et laisser à Babord
RATELET	A contourner et laisser à Babord
RNA	A contourner et laisser à Babord
RATELET	A contourner et laisser à Tribord
MARQUE ORANGE (départ)	A contourner et laisser à Babord
TROUVILLE S.W	A contourner et laisser à Babord
RATELET	A contourner et laisser à Babord
MARQUE ORANGE (départ)	A contourner et laisser à Babord
ARRIVEE entre Trouville SW et bateau comité	



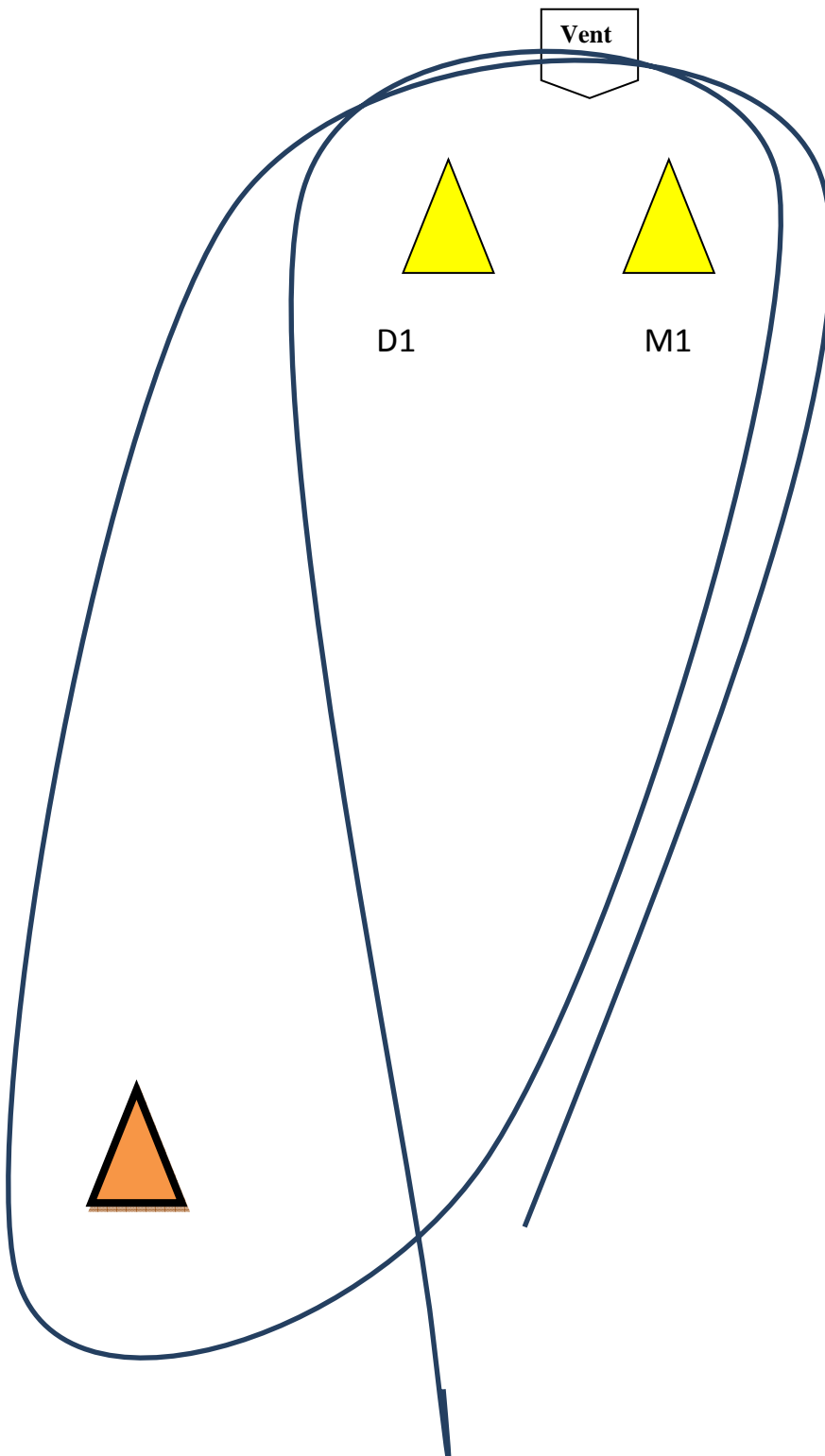
DEAUVILLE YACHT CLUB



ANNEXE 2

PARCOURS BANANE PAVILLON Q

Ordre de passage des bouées : Départ-M1 (jaune)-D1 (jaune)-M2 (orange)-M1 (jaune)-D1 (jaune)- Arrivée.
Les marques de parcours sont à contourner en les laissant à bâbord



Bateau Comité